



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 juin 2020

OBJET :

DE-20-06-1-07) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES DE
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARISESTMARNE&BOIS

L'an deux mille vingt, le mercredi dix juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le vendredi 29 mai 2020 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme
BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme
TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme
ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M.
CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme
VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M.
GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme
RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M.
BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme
BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200610-lmc1H7184H1-DE Date de réception en Préfecture : 16/06/2020 Date de Publication : 16/06/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5219-1 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la Métropole du Grand Paris ;

Vu le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ;

Vu la délibération du Conseil de territoire du 8 février 2016 approuvant la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales et décidant que chaque commune disposera au sein de cette commission d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant ;

Considérant la nécessité de désigner parmi les conseillers municipaux, un représentant titulaire et un représentant suppléant ;

D É S I G N E

à la majorité (9 abstention(s)) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, EPINAT,)

Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL, titulaire

M. Laurent LAFON, suppléant

comme représentants de la commune de Vincennes à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé